

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1869.

MILICE ⁽¹⁾.

Question de principe.

Y a-t-il lieu de supprimer le remplacement actuel, effectué par les miliciens, et d'établir un système d'exonération dont le produit servirait d'abord à encourager le service d'engagés volontaires et subsidiairement à recruter, par les soins du Gouvernement, des engagés administratifs?

KERVYN DE LETTENHOVE.

(1) Projet de loi, n° 16. (Session de 1864-1865.)
Rapport, n° 84.
